L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.......... $3 00
Six Mois.......... 1 50
Quatre Mois.......... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice vs Le mineur J. E. Pierce et als. — No 71,810—Division E—Cour Civile de District.

MARDI, LE 26 JANVIER 1904.

Quand aurez-vous une autre occasion comme celle-ci de faire un placement en cottages simples et doubles?

No 3301 rue Dumaine	Nos 3329-31 rue Dumaine.	No 3328 rue St-Philippe
Nos 3305-07 rue Dumaine.	Nos 3335-37 rue Dumaine.	Nos 917-19 ave. Hagan
Nos 3309-11 rue Dumaine.	Nos 3339-41 rue Dumaine.	Nos 921-23 ave. Hagan
Nos 3315-17 rue Dumaine.	No 924 rue Moss.	Nos 925-27 ave. Hagan
Nos 3319-21 rue Dumaine.	No 3346 rue St-Philippe.	Nos 929-31 ave. Hagan
Nos 3325-27 rue Dumaine.	No 3320 rue St-Philippe.	Nos 933-35 ave. Hagan

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'ilet No 463—2me District—borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss,

—ET—

Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOI, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment licencié, offrira en vente à midi, MARDI, le 26 janvier 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 11 décembre 1903 et signé en cour ouverte le 21 décembre 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot Un—Connu comme No 3301 rue Dumaine, formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est occupé comme magasin et demeure et loué par mois à $25 00, et mesurant d'après ledit plan et arpentage vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix-neuf (119) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Deux—Connu comme Nos 3305-07 rue Dumaine—contigu au lot Un—est un cottage double et mesurant, d'après ledit plan et arpentage, trente cinq (35') pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix-neuf (119') pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lot Trois—Connu comme Nos 3309-11 rue Dumaine—contigu au lot Deux—est un cottage double et mesurant d'après ledit plan et arpentage, trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119') pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Quatre—Connu comme les Nos 3315 17 rue Dumaine est contigu au lot trois, est un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente six pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf pieds (119) de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Cinq—Connu comme les lots Nos 3319-21 rue Dumaine, contigu au lot quatre est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Six—Connu comme Nos 3325 27 rue Dumaine contigu au lot cinq, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente six (36') pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220') pieds cinq (5") pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Hagan et deux cent vingt (220) pieds sept (7") pouces et quatre (4") lignes sur la ligne du côté opposé et à une largeur dans le fond de trente six (36) pieds.

Lot Sept — Connu comme Nos 3329-31 rue Dumaine contigu au lot six, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage, trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de deux cent vingt (220') pieds sept (7") pouces et quatre (4") lignes sur la ligne de côté plus près de l'avenue Hagan et deux cents vingt (220) pieds, dix (10") pouces sur la ligne opposée, et à une largeur dans le fond de trente-six (36) pieds.

Lot Huit—Connu comme Nos 3335 37 rue Dumaine contigu au lot sept, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente-six (36) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Neuf—Connu comme Nos 3339-41 rue Dumaine contigu au lot huit, est un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente six (36') pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119') pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Dix—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Onze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot dix et mesurant d'après les ci dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119') pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Douze—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot onze et mesure d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux [32'] pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf [119'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Treize—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure des rues Dumaine et Moss et est contigu au lot douze et mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage trente deux (32) pieds six (6") pouces et une (1") ligne de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119') pieds de profondeur sur la ligne contigue au lot douze et cent dix neuf (119') pieds quatre (4") pouces faisant face à la rue Moss sur une largeur de vingt quatre (24) pieds six (6") pouces et deux (2") lignes dans le fond.

Lot Quatorze—Connu comme No 924 rue Moss, sur lequel sont des améliorations consistant en une bâtisse en briques à deux étages occupée comme une résidence et louée jusqu'au 30 septembre 1904, à $30 par mois, mesurant d'après le ci-dessus plan et arpentage cent trois (103') pieds deux (2") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent quatre vingt douze [192'] pieds six [6"] pouces et deux (2") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quatre vingt cinq (185') pieds (8") pouces et sept [7"] lignes sur la ligne du côté opposé et à une largeur de cent un [101'] pieds (10") pouces.

Lot Quinze — Consistant d'un lot de terre vacant est contigu au lot quatorze et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente (30') pieds six (6") pouces et sept [7"] lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix neuf pieds [119'] huit [8"] pouces et sept [7"] lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent dix sept [117'] pieds huit [8"] pouces et une [1"] ligne, sur la ligne de côté opposé et à une largeur dans le fond de trente [30'] pieds, cinq [5"] pouces et six lignes [6"].

Lot Seize — Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot quinze et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente (30') pieds six (6") pouces et sept (7") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix sept (117') pieds (8") pouces et une (1") ligne sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent quinze (115') pieds, sept [7"] pouces et quatre [4"] lignes sur la ligne de côté opposée et à une largeur dans le fond de trente (30) pieds, cinq (5") pouces et six [6"] lignes.

Lot Dix-sept—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot Seize et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné, trente [30'] pieds, six [6"] pouces et sept [7"] lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent quinze [115'] sept [7"] et quatre [4"] lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent treize [113'] pieds six [6"] pouces et sept [7"] lignes sur la ligne du côté opposé et à une profondeur dans le fond de trente [30'] pieds, cinq [5"] pouces et six [6"] lignes.

Lot Dix-huit—Consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot dix-sept et mesurant, d'après le plan et arpentage ci dessus mentionné trente [30'] pieds, six [6"] pouces et sept [7"] lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent treize [113'] pieds, six [6"] pouces et sept [7"] lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine et cent onze [111'] pieds, six [6"] pouces et deux [2"] lignes sur la ligne du côté opposé et à une largeur dans le fond de trente [30'] pieds, cinq [5"] pouces et six [6"] lignes.

Le Lot Dix-neuf—Connu comme le No 3346 rue St Philippe, formant l'encoignure des rues St Philippe et Moss, est un cottage simple et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage, trente (30') pieds six (6") pouces de face à la rue Moss sur une profondeur de cent onze (111') pieds six (6") pouces et deux (2") lignes sur la ligne de côté contigu au lot dix huit et cent neuf (109') pieds cinq (5") pouces et quatre (4") lignes de face à la rue St-Philippe et à une largeur dans le fond de trente [30] pieds cinq (5") pouces.

Le Lot Vingt—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage, trente deux (32') pieds de face à la rue St Philippe sur cent cinquante deux (152') pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt et un consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et mesurant, d'après le plan et arpentage ci dessus mentionnés, trente deux (32') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152') pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt deux consistant d'un lot de terre vacant et est contigu au lot vingt et un et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés trente deux (32') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152') pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Le Lot vingt trois connu comme le No 3328 rue St Philippe et contigu au lot vingt deux est un cottage simple et mesurant, d'après le plan et arpentage ci dessus mentionnés, trente (30') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152') pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-quatre—Connu comme le No 3320 rue St Philippe, est contigu au lot vingt trois, est un cottage simple et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente (30') pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux [152'] pieds quatre [4"] pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-cinq—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt quatre et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente [30'] pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux [152'] pieds quatre [4"] pouces entre lignes parallèles.

Le Lot Vingt six—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure de la rue St Philippe et de l'avenue Hagan et est en partie contigu au lot vingt cinq et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente [30'] pieds un [1"] pouce et une (1") ligne de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt (120') pieds et six (6") ligne de face à la rue St Philippe et cent vingt (12') pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé et anne largeur dans le fond de trente (30') pieds neuf (9") pouces six (6") lignes.

Le Lot Vingt sept—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt six et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente et un (31) pieds quatre (4") pouces de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt [120'] pieds entre lignes parallèles.

Lot Vingt-huit—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt sept et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente et un [31] pieds quatre [4"] pouces de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt [120'] pieds entre lignes parallèles.

Lot Vingt neuf—Connu comme les Nos 933 35 avenue Hagan est contigu au lot vingt huit, est un cottage double et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'avenue Hagan sur cent vingt (120') pieds de profondeur ent re lignes parallèles.

Lot Trente—Connu comme les Nos 929-31 avenue Hagan, est contigu au lot vingt neuf est un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux [32] pieds de face à l'avenue Hagan sur cent vingt [120'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le Lot Trente et un, connu comme les Nos 925—27 Ave Hagan et contigu au lot trente et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'avenue Hagan par une première profondeur de cent vingt (120') pieds sur sa ligne de côté contigue au lot trente de là s'élargissant cinq (5') pieds un (1") pouce et six (6") lignes sur une ligne parallèle à l'avenue Hagan et à en plus une profondeur de quarante huit (48') pieds et mesurant cent soixante huit (168') pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Dumaine et à une largeur dans le fond de trente sept (37) pieds, cinq (5") pouces.

Le Lot Trente-deux—Connu comme les Nos 921-23 Ave Hagan et contigu au lot trente et un et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'Ave Hagan sur une profondeur de cent soixante huit (168) pieds, entre lignes parallèles.

Le Lot Trente-trois—Connu comme les Nos 917-19 Ave Hagan et contigu au lot trente-deux et mesurant d'après le ci dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32') pieds de face à l'Ave Hagan sur une profondeur de cent soixante huit (168') pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

Que ladite propriété soit divisée en lots et offerte en un lot à la fois; que les actes de vente soient passés pardevant ROBERT LEGIER, notaire.

AVOCATS.
McCLOSKEY & BENEDICT
—ET—
DART & KERNAN.

N. B.—L'acquéreur doit faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

25 déc—25 27—jan 3 10 17 24 26

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille.......... 25c.
Grand flacon.......... 50c.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale.

28av—1an

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du "Carondelet Canal Navigation Co."

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcagno, femme de M. Destna.

No 72,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 21 janvier 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 janvier 1904, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les actions ci-après décrites.

Vingt actions du "stock" de la Carondelet Canal Navigation Co., ceci est le canal de navigation courant des rues du Bassin et Toulouse au Bayou St Jean lequel se jette dans le Lac Pontchartrain. L'immense commerce fait sur ce canal rend ses actions un actif de valeur.

Conditions—Comptant.
James Legendre, avocat.
7 janv—7 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale et Résidence de Choix du Premier District.

Offrant des placements d'une Hausse certaine et d'un Revenu productif.

Dans la succession de Richard Charles et Sarah M. Charles, sa femme, Consolidées

Nos 59 et 71,793—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 21 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 décembre 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin de choix à trois étages en briques No 328 "Bank Place," et situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par "Bank Place," les rues Gravier, Natchez et Magasins. Le lot de terre mesurant 22 pieds, plus ou moins de face à "Bank Place" sur une profondeur de 69 pieds entre lignes parallèles. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $420 par an.

2° Le magasin de choix à trois étages en briques No 326 "Bank Place", situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite: Le lot de terre est désigné par le No 1, sur un plan de J. Pilié voyer daté le 15 mai 1845 annexé à un acte de vente de ladite propriété par L. A. Erwin à Virginie Coriand, pardevant Théodore Guyol, notaire, le 16 mai 1845, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 11 pouces 2 lignes de face à "Bank Place", la même largeur dans le fond sur une profondeur de 70 pieds 2 pouces sur la ligne du côté inférieur vers la rue Gravier et 77 pieds 3 pouces sur la ligne de côté vers la rue Natchez. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $390 par an.

"Bank Place" est la rue entre les rues Magasins et Camp, courant de la rue Gravier à la rue Natchez à laquelle plusieurs des propriétés rues Magasins et Camp traversent. Cette propriété est située dans une localité de choix pour placements sûrs, rémunératifs et augmentant en valeur.

3° Les résidences en bois à deux étages comprenant trois corps de logis Nos 1126, 1128 et 1130 rue Magasins, à l'encoignure Nord-Est de la rue Galennié, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Galennié, Constance et Calliope, contenant galeries, vestibule et neuf chambres dans chaque demeure, etc. Les améliorations sont construites sur deux lots de terre (en partie dans le faubourg Soulet et en partie dans le faubourg Delord) désignées par les Nos 1 et 2 sur un plan annexé à un acte de vente daté le 3 décembre 1842, pardevant H. B. Cénas, notaire, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magasin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Galennié.

Le lot No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magasin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Loué au mois au taux de $540 par an.

La propriété fera un beau site pour une fabrique ou entrepôt et sera d'un placement productif.

4° La jolie résidence en bois à deux étages, No 1426 rue du Camp située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Robin et Terpsichore. Elle est construite retirée de la rue, a de vastes galeries sur le devant, et contenant vestibule 10 chambres, chambre à bain, citerne, hangar etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan de C. A. Hedin, architecte et ingénieur daté le 24 janvier 1850, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire et mesurant 33 pieds de face à la rue du Camp sur 127 pieds, 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Il se trouve sur une rue asphaltée et faisant face au Parc Collisée et à proximité de plusieurs lignes de chars et à une distance facile du centre des affaires. Il est désirable soit pour résidence ou placement. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $330 par an.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 1434 et 1436 rue du Camp à l'encoignure N. E. de la rue Robin, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la rue Robin. Cette propriété formant l'encoignure est également appropriée pour affaires ou résidence. Elle fait face au Parc Collisée. Le voisinage est un des meilleurs de la ville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit en paiements égaux, en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés respectives vendues avec l'obligation de l'acquéreur de conserver les propriétés assurées et de transférer les polices d'assurance aux porteurs respectifs des billets et la stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de recours à un procès pour collecter les billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant et payant les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1904 sur les respectives propriétés vendues au-dessus et en plus du montant de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat, sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Mercer W. Patton notaire, aux frais des acquéreurs.

J. C. Gilmore, avocat.
20 déc—20 27—janv 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

No 2304 rue St-Louis.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 4 février 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 24 déc. 1903, de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la succession de John Coffee et Mme Maria Higgins, No 71,296 du dossier de ladite Cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois à un étage No 2304 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Miro et Tonti, contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. Sur le côté est une grande entrée pour voiture ou wagon. Le lot de terre est décrit comme étant situé dans l'ilet No 300, borné comme il est dit plus haut est désigné par le No 17 et mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée. La propriété constituera une jolie petite résidence ou bien paiera comme un placement. Près des lignes de chars, marchés, écoles et églises.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant et payant les taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James B. Koster, Jr., avocat.
3 jan—3 10 17 24 31—fév 4

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 27 janvier 1904.

A 11 heures du matin.

Succession de Francis Tague. — No 72 176. Cour Civile de District.—Division D.

Premièrement, j'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 janvier 1904, dans l'affaire ci dessus intitulée, au No 1207 rue de Chartres. Deuxièmement — (2) grands chevaux de trait et un wagon pour glace et harnais et après avoir vendu le ci-dessus j'offrirai en vente au No 826 rue Barracks, un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune

Wynne Rogers, avocat.
17 janv—17 21 24 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.
DEUX LOTS DE TERRE,
Rue Douane près de la rue Rendon.

Succession de Peter Kelley.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 18 février 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, daté le 11 janvier 1904, en succession de Peter Kelley. (Dossier 72,375) il sera vendu à l'encan:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Canal et Douane, désigné comme lot 13, mesurant 30 pieds à la rue Rendon sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage simple joli et confortable connu comme 124 rue N. Rendon.

2° Deux lots dans le même ilet que ci dessus, désignés comme lots 16 et 17, mesurant chacun 30' 6" de face à la rue Douane sur 109 6 de profondeur. Ensemble avec une grande et substantielle écurie.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. Max Quéronze notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Hugues J. de la Vergne, avocat.
17 jan—17 24 31—fév 7 14 1-

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Une splendide occasion d'acquérir une fabrique de Brosses établie.

"The Parkersburg Mill Co.", de Parkersburg, W. Va et als versus "C. F. Leitner Man'g Co., Ltd".

Cour Civile de District, Division E No 71,370.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur LUNDI, le 25 janvier 1904, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 608 rue Tchoupitoulas. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 janvier 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Tous les outils, machines, machine à gaz, le stock en main, meubles de bureau, coffre fort en fer, etc., sur les dits lieux.

Toute la propriété ci-dessus devant être offerte en bloc et en lots et le prix total le plus élevé sera accepté.

Conditions—Comptant.
HENRY L. BERGEY, Receveur.
Edgar M. Cahn, Esq., avocat.
14 jan—14 17 25

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO,

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet,

PHONE 376.

Dry Dock à Alger, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée, Phone 983; rue Quartier, entre Decatur et Chartres, Phone 4838.

13 sept—6m—dim mar jeu

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones: 311 et 82

Cour succursale: 4716 rue Magasins!

Coin Valence Phone 16

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris France.

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 21 janvier.
*LA TOURAINE, 28 janvier.
LA CHAMPAGNE, 4 février.
*LA LORRAINE, 11 février.
LA BRETAGNE, 18 février.
*LA TOURAINE, 25 février.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne. Agent général du Sud.
1er fév—1 an

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year: four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE STOCK ENTIER DE COMMERCE

Baux, Machines, Fabrique de Réfrigérateur, Etc.

APPARTENANT AU DEFUNT A. P. RABITO.

POUR ETRE VENDU A L'ENCAN,

En Bloc comme devant être Vendue à Tout Prix.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

JEUDI, 28 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE A. P. RABITO — No 71,650 COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION A.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District ledit ordre daté et signé le 14 janvier 1904, et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et en droit ci dessus indiqué. Tous les meubles, installations et dépendances, incluant toutes les améliorations désignées par les Nos 509 et 511 rue Dryades comme elles sont été conduites par le défunt A. P. Rabito, le stock en main dans le dit établissement le jour de la vente le bail de la stalle ou établissement du marché dans le Marché Poydras au nom de A. P. Rabito, et le bail de la terre sur laquelle les susdites améliorations ont été érigées, ensemble avec la clientèle des affaires du défunt A. P. Rabito, et avec le droit de conduire les affaires comme le successeur du défunt A. P. Rabito ou pour faire usage du nom du défunt A. P. Rabito, dans la formation d'une compagnie limitée, si l'acquéreur le désirait.

Conditions—Comptant sur les lieux. Détails complets fournis sur application.

J. L. ONORATO, Encanteur, 303 rue Baronne
Denègre, Blair & Denègre avocats.
17 janv—17 24 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 915 rue Dupré, entre St Philippe et Dumaine.

A L'ENCAN.

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

Jeudi, 18 février 1904, à Midi

No 67,991—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.
Succession de Eugenie Millon, femme de Ernest Boutin.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 13 janvier 1904 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus indiqué sans limite ou réserve, la propriété foncière ci-après:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse, désigné comme lots 16 et 17 dudit ilet, d'après un plan fait par J. F. Braun voyer daté le 12 janvier 1885 déposé dans l'étude de W. J. Hodgson d'après lequel dit plan lesdits lots mesurant chacun 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant sans limite. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriété Foncières, 303 rue Baronne.

W. W. Wall, avocat, bureau 314 rue Carondelet. 17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Pierre Alexandre Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72 359—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. A. Hincks administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno G. Robin avocat. 21 jan—21 25 30

Succession de Veuve Eugénie Henriquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 519—Division D—Attendu que Henry Chiapella a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Veuve Eugénie Henriquez, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
19 jan—19 23 28

Succession de Patrick Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,224—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Keaveny, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats. 17 jan—17 21 26

Succession de Mme Annie W. Adams, femme de Charles W. Van Fleet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,469—Division B—Attendu que Burt W. Henry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Annie W. Adams femme de Charles W. Van Fleet, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. M. & J. D. Miller, avocats. 16 janv — 16 20 25

Succession de Frank Peters

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 376—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louise Frazier, veuve de Frank Peters, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat.
14 jan—14 18 28

Succession de Henry C. Eustis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72 065—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Horatio S. Eustis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Porter Parker, avocat.
15 janv—15 19 24

Succession de Catherine Connors, femme de Bartholomew Knowles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,426—Division D — Attendu que Bartholomew Knowles a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Conners, femme de Bartholomew Knowles, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — M. S. Mahoney, avocat. 13 jan—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 2024 et 2026 rue Annonciation entre St André et Joséphine.

The Peoples Homestead Association vs John E. Kelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 72,058—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St André et Joseph, et désigné comme le No 11 A sur un plan d'Octave J. Morel, le 27 novembre 1874 déposé parmi les registres d'Octave J. Morel, notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et six lignes, lequel lot formant partie du lot original No 11 sur un plan de l'ancienne ville de Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
9 jan—9 15 22 29 — fév 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2710 rue Royale, entre les rues Port et St Ferdinand.

Succession de John Eli Pierce vs John William Dever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 206—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 février 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et dépendances de quelque façon y appartenant ou en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Port, St Ferdinand et Architecte, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par L. Surgi, député voyer le 17 mars 1841 déposé en le bureau de Louis T. Caire, anciennement un notaire en cette ville, ledit lot ayant vingt six pieds et trois pouces de face sur chacune des rues Royale et Architecte sur une profondeur de cent trente huit pieds un pouce et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict avocats pour le plaignant.
2 janv—2 4 7 15 22 29—fév 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Scenic Railway et accessoires, etc., Hamacs, etc.

Aschaffenburg Co., Limited, vs American Scenic Railway and Amusement Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,236 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 25 janvier 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux sur l'avenue de la Métairie, (maintenant avenue City Park) près de l'encoignure de la rue Alexandre, en face de l'entrée principale du Parc de Ville.

Tout et particulièrement les bâtisses, chars, rails, machine, propriété, effets et dépendances, etc., de l'"American Scenic Railway and Amusement Company" contenus et situés dans et sur lesdits lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fred. C. Marx avocats pour les plaignants.
13 jan—13 16 20 25

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

John Carney vs Orange Brown, No 15,429.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 25 janvier 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable, Richard & Vedrine, avocats.
15 janv—15 22 25

Peter Suhr, Receveur, vs Little Zion Church et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 15,062—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 4 février 1904, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Lot No 4 dans l'ilet No 713 qui est borné par les rues Genois, Baudin, D'Hémécourt et Télémaque et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions, Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
6 jan—6 13 20 27 31—fév 4